

# Fiche de surveillance de plâtre. Conseils.

Information destinée aux patients



Dr Julien BATARD, Clinique Clémentville.

Vous avez bénéficié d'une immobilisation plâtrée le **Dr Julien BATARD**. Vous trouverez ci dessous quelques conseils et précautions concernant votre immobilisation.

- Après la pose d'une contention respecter le temps de séchage complet:
  - 24 à 48 heures pour un plâtre,
  - 4 heures pour une résine.
- Respecter les consignes:
  - Pas de pression sur le plâtre tant que le plâtre n'est pas sec.
  - Pas d'appui du membre tant que le plâtre n'est pas sec.
- Surélever le plâtre plusieurs fois dans la journée, surtout les premiers jours.
- Mobiliser les articulations laissées libres de part et d'autre du plâtre.
- Faire des contractions musculaires dans la portion de membre immobilisée.
- Eviter les activités physiques avec risque de chute.
- Ne pas introduire d'objet sous le plâtre.
- Si votre médecin vous a prescrit un anticoagulant éviter la prise d'aspirine.
- Ne pas mouiller le plâtre: Le plâtre craint l'eau.
- Avertir le médecin en cas:
  - d'apparition ou d'aggravation d'une douleur.
  - de fracture du plâtre.
  - d'odeur nauséabonde.
  - de fièvre.
  - de perception de fourmillements dans l'extrémité du membre plâtré.
  - d'œdème de l'extrémité du membre plâtré.
  - de refroidissement de la peau à l'extrémité du membre plâtré.

**En cas de symptômes inhabituels ou de toutes autres questions, n'hésitez pas à reprendre contact avec le Dr Julien BATARD.**

Téléphone : 04 99 65 69 28.

E Mail : [drjulien.batard@free.fr](mailto:drjulien.batard@free.fr)

Prise de RDV sur Doctolib.fr

Plus d'informations sur <http://www.orthopedie-montpellier.fr>